

L'interdiction du cumul des mandats : rêve ou réalité ?

Par **yanos**, le **11/06/2007** à **20:42**

Bonjour à tous

En ces temps d'élection législatives, on parle beaucoup de la candidature de certains ministres aux postes de députés.

En revanche, on parle beaucoup moins du fait que le principe d'interdiction du cumul des mandats leur refusera d'être à la fois ministre ET député (art 23 de la Constitution).

De là, deux possibilités. Soit le ministre renonce à son poste pour rejoindre l'Assemblée nationale, soit son suppléant prend sa place au poste de député.

Et c'est ici que je veux en venir. Un ministre, peu importe lequel et à quel parti il appartient, peut alors placer un de ses protégés à l'un des postes les plus importants de la Nation. Il prend donc part à la fois au Gouvernement et au Parlement, au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif.

Voici donc ma question. Vu la faculté que possède un ministre de placer son suppléant à sa place de député, la règle de l'interdiction du cumul des mandats est-elle conforme au principe de la séparation des pouvoirs ?

A vous...

Par **akhela**, le **12/06/2007** à **07:35**

oui car lors des législatives tu n'élis pas que le titulaire du mandat de député mais le binôme titulaire-suppléant (qui plus est dans le cas précis de cette année si dans ta circonscription un ministre se présente tu es quasiment certain qu'en fait ce sera son suppléant qui siègera donc il n'y a aucune surprise).

Par **yanos**, le **12/06/2007** à **10:01**

Salut akhela

Certes il n'y a aucune surprise à ce que le ministre élu place son suppléant au poste de député. Mais pour moi c'est bien là qu'est le problème. Cette pratique est plus qu'ancienne et est perçue comme "normale" et "traditionnelle" par tout le monde. Sauf par moi...

Je trouve personnellement innomable cette faculté qui, je le disais plus haut, permet à un ministre quelqu'il soit de s'immiscer à la fois dans le Gouvernement grâce à son mandat et dans le Parlement par l'intermédiaire de celui de son suppléant.

Honnêtement, outre le fait que cette pratique est largement répandue et acceptée, cela ne choque vraiment personne ?

Par **Smart57**, le **12/06/2007 à 10:20**

[quote="yanos":o0wan4kq]Salut akhela

Certes il n'y a aucune surprise à ce que le ministre élu place son suppléant au poste de député. Mais pour moi c'est bien là qu'est le problème. Cette pratique est plus qu'ancienne et est perçue comme "normale" et "traditionnelle" par tout le monde. Sauf par moi...

Je trouve personnellement innomable cette faculté qui, je le disais plus haut, permet à un ministre quelqu'il soit de s'immiscer à la fois dans le Gouvernement grâce à son mandat et dans le Parlement par l'intermédiaire de celui de son suppléant.

Honnêtement, outre le fait que cette pratique est largement répandue et acceptée, cela ne choque vraiment personne ?[/quote:o0wan4kq]

Personnellement ça me choque aussi et je trouve même que c'est quelque peu anti-démocratique et peu éthique...

Mais généralement la politique et l'éthique ne font pas malheureusement pas bon ménage.....

Par **akhela**, le **12/06/2007 à 10:32**

moi ça ne me choque pas outre mesure : d'abord cela peut sembler donner un minimum de légitimité aux ministres (c'était un des reproches fait à Villepin de ne pas s'être frotté aux électeurs, mais c'est à nuancer dans la mesure où finalement une circonscription seulement choisit le ministre en question), enfin n'oublions pas que le poste de ministre est extrêmement précaire (l'actuelle 1er Ministre en est l'exemple même : il s'est vu mettre dehors sans préavis lors du changement de gouvernement Raffarin-Villepin) et que nos ministres n'ont pas vocation forcément à être fonctionnaire (on rappelle qu'un fonctionnaire peut se mettre en congé sans solde à tout moment et revenir quand il le veut : c'est très pratique quand on fait de la politique et qu'on perd son ou ses mandats).

Si tu veux avoir un gouvernement cela a un prix (en numéraire s'entend), je suis d'accord que les politiques aiment le pouvoir mais il faut nourrir son homme et le but est d'attirer les meilleurs, or pour attirer les meilleurs il faut sortir le chéquier un minimum (et encore nombre de ministre consente à prendre le risque du poste pour des revenus bien moindre que ce qu'ils touchaient avant : Borloo, Breton, DSK ...).

Un ministre est révocable à tout moment sans aucun préavis ni indemnités.

Par **yanos**, le **12/06/2007** à **11:11**

Je ne vais pas plaindre les ministres !!!! lol Je pense que leur poste est assez avantageux étant entendu qu'ils touchent une pension à vie après leur départ...

Comme smart57, je me base sur le plan théorique et aussi très pratique du respect de la démocratie et de la séparation des pouvoirs. Il faut être logique, le député placé là par son ministre est plus un exécuter qu'un véritable représentant du peuple (comme l'Assemblée nationale est censée être). De là, il ne représente en rien la volonté de peuple mais seulement celle de son supérieur-recruteur...

Par **akhela**, le **12/06/2007** à **13:57**

heuuu là tu fais le procès de la France depuis ... un siècle. Ce que tu décris c'est le fondement même des partis politiques. Tu crois vraiment que les députés du parti ou du cartel au pouvoir ont réellement leur mot à dire ? Sauf crise politique grave c'est le dirigeant du parti (ou des partis en cas de coalition) qui décident et les députés se taisent et exécutent et ça existe dans toutes les démocraties du monde. Au mieux ils peuvent apporter des modifications mineurs mais en général préalablement approuvées par le gouvernement. L'initiative législative ça fait longtemps que les députés l'ont abandonnée (et pas seulement en France). Ils conservent un certain contrôle sur le gouvernement par les pouvoirs d'enquête mais on a rarement vu un groupe politique dénoncer les siens c'est en général l'opposition qui se charge de taper sur le gouvernement. Petite nuance toutefois le ministre n'a aucun pouvoir de pression directe sur son suppléant qui devient titulaire (si ce n'est au travers du parti qu'il représente pour la prochaine investiture).

Par **yanos**, le **12/06/2007** à **16:17**

Je suis d'accord. C'est une situation très ancienne, et s'il le faut je fais effectivement le procès de la France et des démocraties.

Même si c'est le système politique le moins mauvais, ce n'est pas pour autant que toutes ses institutions sont bonnes.

Ce que tu sembles avoir accepté quand tu dis que c'est le fonctionnement du parti qui veut ça me paraît être justement le fond du problème...

C'est peut-être aussi la raison pour laquelle 95% des lois viennent de projets et non pas de propositions (tiens voilà un sujet intéressant : le Parlement est-il encore le maître de la loi ?...)

En ce qui concerne les moyens de pression du ministre, il est certain qu'aucune loi ni aucun règlement ne saurait organiser de telles facultés pour un ministre. Mais crois-tu que la nomination du suppléant au poste où un ministre est élu n'est laissée qu'au hasard ? Le ministre n'a-t-il pas une ou deux arrières-pensées ?...

Bon, tu as dû le remarquer, je n'ai aucune sympathie pour quelque homme politique que ce soit. Et ce genre de possibilités ne leur permettra pas de les faire remonter dans mon estime. Le seul moyen, pour moi, de remédier à ce genre de problème serait de remanier en profondeur toutes les institutions propres aux démocraties et pourquoi pas en commençant

par la nôtre...

Qui a dit une VI^e république ?!

Par **Murphys**, le **12/06/2007** à **16:33**

Le problème vient aussi du fait que le peuple est fortement idéologue, il préfère systématiquement voter pour son parti plutôt que pour ses convictions (même si les deux peuvent se rejoindre). Tant qu'on votera de cette façon, les partis resteront les maîtres absolus de la politique.

Par **akhela**, le **12/06/2007** à **17:07**

d'accord Yanos mais hors utopie que propose tu comme système alternatif? j'annonce tout de suite que si tu fais le lien entre VI^e République et proportionnelle tu ne feras qu'aggraver le régime des parties (je ne sais pas si telle était ton intention).

Par **yanos**, le **12/06/2007** à **17:56**

Pourquoi une utopie ? Si on abandonne ses convictions personnelles sous prétexte qu'elles sont utopiques, comment va-t-on pouvoir arranger les choses ?
Beaucoup d'hommes ont plus ou moins été oubliés par l'Histoire sous prétexte que leurs idées étaient trop utopiques : Gandhi, Guy Fawkes... Mais leur cause était pourtant réelle et suivie par pas mal de gens.

Je ne suis évidemment pas suffisamment apte pour changer le système, mais en ce qui concerne ce cumul des mandats, pour parler ne parler que de lui, j'interdirais à un ministre de placer son suppléant au poste où il a été lui-même élu.

A la place, soit le ministre démissionne pour devenir député. S'il est premier ministre, alors le Gouvernement est réformé. Soit le ministre refuse le poste et une nouvelle élection a lieu.

Deuxième option : on interdit aux ministres de se présenter aux législatives, ce qui, pour moi, est plus conforme à la Constitution.

La possibilité d'une 6^e république implique trop de profonds changements pour pouvoir l'exposer ici... Mais j'ai déjà quelques idées.

Par **akhela**, le **12/06/2007** à **18:31**

lol j'ai dit "hors utopie" je n'ai pas dit que toutes les propositions alternatives étaient utopiques. Les ministres ne sont pas élus mais nommés, le système proposé par Sarkozy avait le mérite de rendre leur désignation un peu plus démocratique mais bon plus précisément ta première proposition n'est que la version ultra complexe de la seconde proposition (enfin la 1^{er} permet

au Ministre voulant être député de se couvrir contrairement à la seconde proposition, en effet dans la première il ne fait le choix que si il est élu alors que dans la seconde on lui interdit de se présenter).

Bon je te rappelle juste pour information que le gouvernement est nommé par le Président ... en fonction de la majorité parlementaire ... ce qui rend ton raisonnement -excuse moi- aberrant. En effet on n'est jamais certain d'être élu (sinon l'élection ne servirait à rien) si tu interdis au ministre sortant de se présenter au moins aux législatives ça veut dire que le personnel politique prend le risque de se retrouver "à poil" à l'issue de l'élection. Le deuxième membre de ta première proposition ressemble au système actuel sauf que tu refais des élections dans la foulée des élections précédentes (soit entre 2 et 4 scrutins en l'espace de 2 mois sans compter les éventuelles autres échéances électorales). Le système actuel résout ce problème avec le système du suppléant (qui est élu en même temps que le titulaire en principe son nom apparaît même sur les bulletins de vote dans mes souvenirs). Si le titulaire démissionne pour une quelconque raison (les fonctions de ministre et député sont incompatibles en France dans mes souvenirs, mais le titulaire peut démissionner pour raison personnelle) le suppléant prend sa place (il a été élu pour cela) et est totalement indépendant. Il y a 0 problème de confusion des 3 "pouvoirs" dans ce système (à moins d'être adepte de la théorie du complot mais là ça relève de la psychiatrie). ha oui encore une chose cette pratique est parfaitement constitutionnelle et démocratique car ce n'est pas le titulaire qui a démissionné pour être ministre qui place le suppléant comme nouveau titulaire mais les électeurs.

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **00:03**

Une petite réponse juste avant que j'aie dormi...

Juste pour répondre à la dernière partie de ton message. Je pense qu'on devrait rester très très loin du système américain en ce qui concerne le principe du "ticket" (l'élection à la fois du président et de son second).

On a la chance d'avoir, en France, un système original et on doit le garder.

Ah oui, je n'ai pas très bien compris ta dernière phrase. Si tu veux dire que ce sont les électeurs qui placent le suppléant au poste de député, permet moi de rire dans ma barbe ! lol Certes, le monde politique et les initiés savent que les suppléants ont intérêt de suivre l'élection de leur supérieur, mais les électeurs, eux, pour la majeure partie, n'en savent absolument rien ! Ils croient élire un homme et peu d'entre eux savent que sa victoire peut le conduire à placer son suppléant sur les bancs de l'Assemblée...

Et pour finir, connaissant assez bien le fonctionnement de l'esprit humain, je suis effectivement un adepte de la théorie du complot... Mais cela ne veut pas dire que je suis un étrange hurluberlu enfermé chez lui qui archive tous les articles de journaux (ptit hommage à Mel Gibson dans "Complot").

Je suis juste quelqu'un qui réfléchit...

Sur ce,

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **07:20**

Je vais être très méchant mais dans leur immense majorité les électeurs ne savent jamais pourquoi ils votent (les exemples les plus criant ont eu lieu en 2005 avec le référendum sur le TCE et les régionales) et même quand tu le leur explique et qu'ils ont compris ils persistent souvent à voter pour de mauvaises raisons (je n'ai pas dit mal voter je parle juste du fondement du choix). L'information brute est pourtant disponible mais avouons que parfois les politiques entretiennent volontairement la confusion (ce fut le cas de façon criante en 2005 de la part de la gauche et de l'extrême gauche) et que les médias quand ils rappellent l'enjeu des élections passent bien souvent rapidement dessus. Toutefois l'information est quand même là (la Constitution est facilement accessible) même si elle est difficilement compréhensible.

Par **Smart57**, le **13/06/2007** à **08:20**

[quote="yanos":2ey6b9xu]Une petite réponse juste avant que j'aie dormir...

Juste pour répondre à la dernière partie de ton message. Je pense qu'on devrait rester très très loin du système américain en ce qui concerne le principe du "ticket" (l'élection à la fois du président et de son second).

On a la chance d'avoir, en France, un système original et on doit le garder.

Ah oui, je n'ai pas très bien compris ta dernière phrase. Si tu veux dire que ce sont les électeurs qui placent le suppléant au poste de député, permet moi de rire dans ma barbe ! lol Certes, le monde politique et les initiés savent que les suppléants ont intérêt de suivre l'élection de leur supérieur, mais les électeurs, eux, pour la majeure partie, n'en savent absolument rien ! Ils croient élire un homme et peu d'entre eux savent que sa victoire peut le conduire à placer son suppléant sur les bancs de l'Assemblée...

Et pour finir, connaissant assez bien le fonctionnement de l'esprit humain, je suis effectivement un adepte de la théorie du complot... Mais cela ne veut pas dire que je suis un étrange hurluberlu enfermé chez lui qui archive tous les articles de journaux (ptit hommage à Mel Gibson dans "Complot").

Je suis juste quelqu'un qui réfléchit...

Sur ce,[/quote:2ey6b9xu]

Si tu veux en savoir plus sur les complots ou les intrigues politiques je te recommande plutôt les oeuvres complètes du Cardinal de Retz...

Par **Nounoupoun**, le **13/06/2007** à **08:31**

[quote:zlkfnfxt]Ah oui, je n'ai pas très bien compris ta dernière phrase. Si tu veux dire que ce sont les électeurs qui placent le suppléant au poste de député, permet moi de rire dans ma barbe ! lol [/quote:zlkfnfxt]

A partir du moment où les électeurs savent, et ça ils le savent tous ou du moins en très grande majorité contrairement à ce que tu penses, que la personne pour qui ils vont voter devra choisir entre être ministre ou député, et qu'ils votent tout de même pour lui, alors OUI c'est eux mêmes qui élisent le suppléant en question en tant que député.

Je crois que c'est rentré dans la tête qu'on ne pouvait pas cumuler ces deux mandats, on en a suffisamment parlé pendant la campagne. Alors maintenant le premier qui me sors "je savais pas", c'est que peut-être il a rien suivi du tout, et à ce moment là il ne peut pas se plaindre de ne pas être au courant.

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **11:34**

Là on se rejoint Akhela...

Sans vouloir être sarcastique, les électeurs auraient besoin à la fois d'une meilleure information et de chercher par eux-mêmes les conséquences précises de leur vote.

Nounoupoun : je ne suis vraiment pas certain que tous les électeurs savent quelles sont les conséquences de leur choix... Tiens par exemple, demande à ton entourage, ta famille, tes amis non initiés s'ils savent que les élections d'un ministre au poste de député engendrent automatiquement l'élection de son suppléant. Ou alors, autre exemple, demande leur s'ils savent que le Conseil Constitutionnel rembourse des sommes astronomiques aux partis gagnants de l'élection présidentielle. Ou encore que notre nouveau président a nommé un de ses proches à la tête de TF1... (ce qui effectivement est une autre histoire)

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **11:58**

ne confondons pas tout : on parlait des ministres candidats aux législatives ; les nominations aux postes sensibles (dont les médias) par le président ou le remboursement des campagnes est une question radicalement différentes.

Par **Nounoupoun**, le **13/06/2007** à **12:03**

Sincèrement Yanos, je pense qu'après la campagne présidentielle qu'on a eu sur le non cumul des mandats prôné par le PS et d'autres. Puis la décision de Royal de ne pas se présenter aux législatives parce qu'elle s'auto-appliquait le principe qu'elle a défendu, ça a été dit, expliqué Je pense vraiment que la majorité des gens (je n'ai pas dit tous) savent et votent en connaissance de cause et savent oui que si Juppé est élu député, ce ne sera pas lui mais son suppléant qui ira à l'AN puisque lui est ministre. Et c'est pareil pour les autres.

Après je comprend tout à fait ta réticence quant à cette pratique. Mais d'un autre côté on demande sans cesse) un ministre de prouver sa valeur (le cas Villepin a été évoqué). comment peut-il la prouver autrement que par des élections dans sa circonscription?

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **12:03**

Oui oui Akhela je suis d'accord mais je pense que ces considérations font parties d'un tout qui mériterait qu'on s'en préoccupe...

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **12:10**

Je ne trouve pas que les politiques aient suffisamment parlé de cette interdiction.
Pour moi, c'est un sujet fondamental qui garantit l'autonomie des pouvoirs.

A mon avis, les ministres devraient prouver leur valeur par leurs actes et non par le fait que quelques personnes croient en eux dans leur circonscription. Car l'élection ne reflète pas souvent la situation politique réelle d'une zone donnée...

Par **Smart57**, le **13/06/2007** à **12:10**

[quote="yanos":3jgxsx9j]Là on se rejoint Akhela...

Sans vouloir être sarcastique, les électeurs auraient besoin à la fois d'une meilleure information et de chercher par eux-mêmes les conséquences précises de leur vote.

Nounoupoun : je ne suis vraiment pas certain que tous les électeurs savent quelles sont les conséquences de leur choix... Tiens par exemple, demande à ton entourage, ta famille, tes amis non initiés s'ils savent que les élections d'un ministre au poste de député engendre automatiquement l'élection de son suppléant. Ou alors, autre exemple, demande leur s'ils savent que le Conseil Constitutionnel rembourse des sommes astronomiques aux partis gagnants de l'élection présidentielle. Ou encore que notre nouveau président a nommé un de ses proches à la tête de TF1... (ce qui effectivement est une autre histoire)[/quote:3jgxsx9j]

Yanos, je ne veux pas non plus être caustique mais pour être claire et surtout l'avoir vécu, les gens n'en ont rien à faire de la politique...

Aux législatives, il me semble que les Français dans leur ensemble, ont saturé...La campagne présidentielle a été longue et personne ne s'intéressait aux législatives...A part une minorité et les militants des partis politiques. Je ne compte plus le nombre de fois où l'on m'a envoyée légèrement promener....sur les marchés lors de la distribution des tracts...

Par ailleurs je ne veux pas refaire la campagne présidentielle, mais je trouve qu'elle a été d'un niveau pitoyable et terriblement démagogique et populiste....Elle a intéressé les Français certes et beaucoup de sujets ont été abordés mais il manquait de la hauteur à tous points de vue....

On est resté dans le "Et moi, et moi et moi".....La place de la France dans le Monde, les problèmes internationaux, l'Europe et sa crise, n'ont pas été abordés comme il se doit...

Et entre nous, à part aller voter aux présidentielles, les Français généralement se moquent de

la politique, attendent beaucoup de choses de l'Etat mais ne se bougent pas pour autant sur le plan individuel, ou ne prennent pas les initiatives pourtant indispensables et râlent

énormément.... Image not found or type unknown

S'engager dans un parti ou se présenter à des élections, ça ne leur effleure même pas l'esprit.....

Râler et pester, tout le monde est capable de le faire, s'engager par contre et se frotter à l'opinion du peuple et se confronter à des concurrents dans le cadre des élections, ce n'est pas à la portée de tout le monde...

Dans tous les cas, pas grand monde n'en a le courage....Parce que là il faut du cran et savoir encaisser les coups bas de l'adversaire et supporter les réflexions désobligeantes du citoyen lambda...

:lol: :oops:

Ce fut ma petite parenthèse.... Image not found or type unknown

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **12:20**

Smart, le nombre de tes "... " montre bien ta déception. Pourtant, tu t'engages dans la politique, c'est que tout n'est pas perdu !

Tu dis que tu as fait campagne, tu fais donc parti d'un bord politique. Moi non. Je ne peux m'engager auprès d'un parti quelconque qui pour moi est un ramassé d'êtres ignobles et préoccupés par leur avenir, leur retraite, plus que par le futur de la France... Peut être que les gens qui ne s'engagent pas ont ouvert les yeux.

Je respecte énormément ton engagement pourvu qu'elle soit en accord avec tes idées, mais je n'ai pas voulu engager une discussion politique mais institutionnelle. Pour moi, le changement viendra plus par un changement de mentalité que par un changement de majorité !

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **13:29**

[quote="yanos":42b91420]

Peut être que les gens qui ne s'engagent pas ont ouvert les yeux.

[/quote:42b91420]

non soit ils se moquent totalement de l'avenir du pays (90% de la population) soit ce sont des imbéciles râleur, en aucun cas des gens ayant ouvert les yeux. Dans mon université ils ont fait le test du "occupe toi de la politique ou elle s'occupera de toi", je m'explique : en France les élections étudiantes ont un taux de participation ridiculement bas (et ce n'est pas faute de communication) atteignant au mieux 36% de participation (à Strasbourg I), ici à l'ULB en fac

de droit le règlement prévoit que si un quorum de 33% de participation n'est pas atteint IL N'Y A AUCUNE REPRESENTANT ETUDIANT, une seule année ce quorum n'a pas été atteint hé bien je te jure que les étudiant en ont tellement souffert que depuis ce quorum est pulvérisé à chaque échéance.

Se renseigner sur le fonctionnement des institutions n'est ni aussi compliqué qu'on veut bien le croire ni difficile ni chronophage. Si les gens ne comprennent pas ILS sont les seuls responsables de leur mollesse. J'ai donné 3 ans de ma vie dans l'associatif étudiant (et à haut niveau, pas dans l'organisation de soirée) et j'en ai vu des vertes et des pas mures de la part des étudiants (jusqu'à une mère d'étudiante qui m'engueule au téléphone parce que sa fille et ses amies sont pas foutus de lire 6 affiches A0 dans le hall de la fac).

Par **Smart57**, le **13/06/2007** à **13:48**

[quote="akhela":1qe3fexy][quote="yanos":1qe3fexy]

Peut être que les gens qui ne s'engagent pas ont ouvert les yeux.

[/quote:1qe3fexy]

non soit ils se moquent totalement de l'avenir du pays (90% de la population) soit ce sont des imbéciles râleur, en aucun cas des gens ayant ouvert les yeux. Dans mon université ils ont fait le test du "occupe toi de la politique ou elle s'occupera de toi", je m'explique : en France les élections étudiantes ont un taux de participation ridiculement bas (et ce n'est pas faute de communication) atteignant au mieux 36% de participation (à Strasbourg I), ici à l'ULB en fac de droit le règlement prévoit que si un quorum de 33% de participation n'est pas atteint IL N'Y A AUCUNE REPRESENTANT ETUDIANT, une seule année ce quorum n'a pas été atteint hé bien je te jure que les étudiant en ont tellement souffert que depuis ce quorum est pulvérisé à chaque échéance.

Se renseigner sur le fonctionnement des institutions n'est ni aussi compliqué qu'on veut bien le croire ni difficile ni chronophage. Si les gens ne comprennent pas ILS sont les seuls responsables de leur mollesse. J'ai donné 3 ans de ma vie dans l'associatif étudiant (et à haut niveau, pas dans l'organisation de soirée) et j'en ai vu des vertes et des pas mures de la part des étudiants (jusqu'à une mère d'étudiante qui m'engueule au téléphone parce que sa fille et ses amies sont pas foutus de lire 6 affiches A0 dans le hall de la fac).[/quote:1qe3fexy]

C'est bien ce que je dis : à part râler, pas fichu de lever le moindre doigt ou de fournir le moindre effort !

Pour ma part, les citoyens n'ont que les élus qu'ils méritent, point barre !

Et merci stp de ne pas, Yanos, faire de généralités sur les partis politiques et leurs militants ou leurs élus, certains s'investissent beaucoup et sont intègres...et font tout ce qu'ils peuvent pour faire avancer le schmilblick dans le bon sens....

Je ne pense pas non plus que tous les militants, pour information, soient embrigadés, le tout c'est de garder malgré tout un peu de distance et d'esprit critique.

Mais si les citoyens veulent que la politique change, il faudrait peut-être cesser de jouer au consommateur effaré et commencer par manifester un minimum d'intérêt pour la vie politique et sincèrement ça ne demande pas des efforts sur-humains....

Les hommes politiques ne sont pas des magiciens capables de tout chambouler en un

claquement de doigt...Mais que voulez-vous, la populace et la masse sont des star'académiciens qui ne désirent que des "y a qu'à" ou des "il faut que", c'est tellement plus facile de ne pas se creuser les méninges !!!

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **16:34**

Des hommes politiques intègres ?! Hahahahaha ! Enfin bref ne soyons pas communautaristes.

Je ne dis pas que tous les militants sont des boeufs qui ruminent uniquement l'herbe que leur parti veut bien laisser, mais je trouve juste qu'un peu plus de réflexion ferait voler en éclat les oppositions traditionnelles et les traditions d'oppositions.

Je crois qu'on s'écarte un peu du sujet. Si je comprends bien, vous n'êtes pas choqués par le fait qu'un ministre place son suppléant au poste où il a lui-même été élu. D'accord, alors un petit défi ça vous tente ?

Essayez de me convaincre que ce procédé est totalement et uniquement démocratique.

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **17:35**

on a déjà donné le seul et unique argument qui fait de ce fait un acte démocratique : la loi électorale et la Constitution prévoit que l'on élit un binôme titulaire+suppléant. Enfin les Ministres candidats ne cachent absolument pas le fait qu'ils démissionneront si à l'issu du scrutin le Président les confirme dans leur fonction et ils le disent ouvertement. Il n'y a rien à dire de plus, la loi et la Constitution étant facile d'accès (surtout à notre époque, y a un siècle je dis pas c'était plus compliqué), l'information d'une manière générale étant facile d'accès le tout est entièrement démocratique. Et cela est un fait pas une opinion.

Maintenant on peut très bien ne pas approuver la chose mais cela n'enlève pas le caractère démocratique de la chose.

Cette pratique ne serait plus démocratique dès lors que le candidat choisirais seul après son élection son suppléant.

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **17:57**

Rien de bien clair dans la Constitution...

Pour les lois électorales, je ne sais pas peux tu me donner un lien ?

Le fait que cela soit inscrit dans la Constitution ne veut pas dire que le principe est démocratique.

Justement, je voudrais essayer de dépasser la force de la Consitution pour en juger les dispositions de manière objective. Dire que c'est démocratique parce que c'est dans la Constitution me paraît un peu facile.

Bien sur, la Constitution est acceptée par referendum mais cela ne veut pas forcément dire que le peuple avalise toutes ces dispositions. A cela s'ajoute la complexité qu'elle impose aux néophytes (cf référendum sur la Constitution européenne qui d'ailleurs n'en était pas une...)

Par **Nounoupoun**, le **13/06/2007** à **18:04**

C'est démocratique parce qu'il y a un choix, et une connaissance de cause de la part des électeurs. Et enfin personne n'a jamais caché cette réalité. voilà pourquoi c'est démocratique. Et puis tout simplement: c'est une élection. Dans un système n'ouon démocratique tu n'aurai soit pas le choix, soit pas d'élection, soit un choix tellement restreint qu'il serait en fait inexistant.

Je comprend que ca te dérange mais tu ne peux pas dire que ce n'est pas démocratique.

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **18:30**

Une connaissance de cause ? Seulement pour ceux qui connaissent la Constitution ET les lois électorales. Quel est le pourcentage d'électeurs qui sont dans ce cas ?

Personne ne cache cette réalité ? Peut être, mais personne ne fait en sorte qu'elle atteigne vraiment tout le monde. Les hommes politiques ont un intérêt à éviter de mettre certaines règles à la connaissance de tous...

Tu le dis toi même : une élection n'est pas toujours démocratique. Tu ne peux donc pas associer élection ET démocratie de manière si catégorique.

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **18:30**

[http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Vi ... h1=1&h3=26](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Vi...h1=1&h3=26)

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **18:32**

Ton lien ne fonctionne pas.

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **18:34**

je viens de le vérifier il marche parfaitement chez moi : de toute façon la recherche ne prend pas plus de 5 minutes sur Légifrance.

Par **Nounoupoun**, le **13/06/2007** à **18:45**

[quote="yanos":z22ox19o]Une connaissance de cause ? Seulement pour ceux qui

connaissent la Constitution ET les lois électorales. Quel est le pourcentage d'électeurs qui sont dans ce cas ?

Personne ne cache cette réalité ? Peut être, mais personne ne fait en sorte qu'elle atteigne vraiment tout le monde. Les hommes politiques ont un intérêt à éviter de mettre certaines règles à la connaissance de tous...

Tu le dis toi même : une élection n'est pas toujours démocratique. Tu ne peux donc pas associer élection ET démocratie de manière si catégorique. [/quote:z22ox19o]

Dans notre pays si je le peux.

Les gens le savent que le député élu va laisser son mandat être exercé par son suppléant, parce que durant la dernière campagne tlm en a parlé. Les gens savent donc et votent en connaissance de cause. Après je suis désolée mais ce n'est pas faire parti d'une classe d'élite particulière que de lire les journaux ou de regarder les info à la télé. La campagne a été plus que largement suivie et le thème a été mainte fois abordé.

Akhela pour otn lie,c 'est normal qu'il ne marche pas chez nous et qu'il fonctionne chez toi. Ta

session a expiré, donc on ne peut pas la voir Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **13/06/2007 à 18:48**

tout le monde est sensé connaitre ET la Constitution ET la loi (électoral ou non), qui plus est ce sont des documents TRES facilement accessibles. Ces élections sont démocratique car faites en vertu de la Constitution et de la loi toutes deux approuvées démocratiquement au Suffrage Universel pluraliste et enfin l'élection elle même se fait au Suffrage Universel pluraliste.

Par **yanos**, le **13/06/2007 à 18:52**

"tlm" = tout le monde ?

J'ai pas mal suivi les élections et je n'en ai pas du tout entendu parler.

Maintenant, si effectivement tout le monde le sait et que personne n'est choqué, c'est plus grave que ce que je pensais.

Personne n'a de prise de conscience ? Cela ne dérange personne qu'un ministre, membre du pouvoir exécutif, puisse aussi avoir la main-mise sur sur l'Assemblée nationale, organe législatif ?

C'est ça qu'on appelle le progrès ?...

Tu le dis Akhela : tout le monde est sensé connaître la loi, mais peu la connaisse...

Alors trouvons des moyens de les intéresser, eux aussi !

Par **Nounoupoun**, le **13/06/2007** à **19:00**

Je viens de penser à toi Royal est à Bordeaux et dans le JT bordelais, elle vient de le redire:

Alain Juppé, s'il est élu, va immédiatement démissionner 

Sinon un ministre n'a pas la mainmise sur l'Assemblée pour autant. Puisqu'on élit le suppléant en connaissance de cause (ne me dit pas le contraire, ils font campagne ensemble). De toute façon le ppe est le même: tu éli la personne, le plus souvent, pour son appartenance politique. Donc je ne vois pas où est le pb dans ton raisonnement.

De toute manière, ministre ou pas qui démissionne je le rappelle) le député élu, qd on le choisit, sera toujours de la même couleur politique. A moins que tu ne votes pour une personne en particulier et non pour des idées ...

;))

Oh et ce n'est pas du progrès justement, c'est de la tradition 

Par **akhela**, le **13/06/2007** à **19:13**

le Ministre candidat n'a aucune main mise sur l'AN ni sur le Sénat, je ne sais pas d'où tu sors cela, les textes que j'ai mis en lien disent exactement le contraire.

Maintenant pour la prise de conscience écoute : tu es ici sur un forum associatif étudiant qui se présente aux élections étudiantes : Vincent est ou a été élu CA, élu conseil de fac, élu CROUS, VPE CROUS et VP de la FEDEN (la fédé des étudiants de Nancy) ; Yann Olivier et Jeecy ont créé et font vivre depuis 3 ans une asso étudiante qui aide et défend les étudiants ; moi même j'ai été secrétaire de l'asso de ma fac, secrétaire puis VP de la plus grande fédé de ville de France (l'AFGES) et élu en conseil de fac ; NMy a été VP puis trésorière de l'asso de sa filière, Présidente de l'asso de son M2 et élu en conseil de fac ; un grand nombre de participants du forum militent dans des partis politiques (pas moi) ... tous nous avons essayé ou essayons encore de faire prendre conscience à nos concitoyens des avantages, des intérêts et des enjeux de la démocratie qu'est la République Française.

Un constat : en France le taux de participation pour une élection étudiante en université est de 36% ... score atteint à l'ULP (Université Strasbourg I) une université scientifique. Les taux de participation en IEP et en fac de droit atteignent au mieux les bonnes années 20-25%. Je me souviens encore de campagne où on finissait même plus par dire "votez pour nous" mais seulement "VOTEZ" et les étudiants de Strasbourg ne peuvent se plaindre de ne pas savoir pour quoi ils votent : on l'explique dans les chartes et encore mieux lors de l'accueil des primo-entrant en 1er année.

Rends toi simplement compte qu'à moins de mettre un flingue sur la tempe des gens ils se moquent royalement de leurs droits ... sauf quand c'est trop tard. Les gens sont paresseux et ce n'est ni la faute des institutions politiques publiques ou privées ni des médias ... surtout depuis 10 ans avec internet. L'information est disponible sur tout et facilement (la preuve : la disposition que j'ai mis en lien je ne la connaissais pas j'ai fait une recherche manuel sur

Légifrance et j'ai trouvé en 5 minutes).

Par **Yann**, le **13/06/2007** à **19:50**

Si tu pouvais juste nous dire plus précisément de quoi il s'agit. Légifrance est un peu merdique à ce niveau, si on donne un lien à quelqu'un il n'arrivera pas à l'ouvrir. Il y a une petite manip à faire (les joies de la technologie).

Par **yanos**, le **13/06/2007** à **20:01**

[quote="akhela":3vqnbxx]le Ministre candidat n'a aucune main mise sur l'AN ni sur le Sénat, je ne sais pas d'où tu sors cela, les textes que j'ai mis en lien disent exactement le contraire. Maintenant pour la prise de conscience écoute : tu es ici sur un forum associatif étudiant qui se présente aux élections étudiantes : Vincent est ou a été élu CA, élu conseil de fac, élu CROUS, VPE CROUS et VP de la FEDEN (la fédé des étudiants de Nancy) ; Yann Olivier et Jeecy ont créé et font vivre depuis 3 ans une asso étudiante qui aide et défend les étudiants ; moi même j'ai été secrétaire de l'asso de ma fac, secrétaire puis VP de la plus grande fédé de ville de France (l'AFGES) et élu en conseil de fac ; NMy a été VP puis trésorière de l'asso de sa filière, Présidente de l'asso de son M2 et élu en conseil de fac ; un grand nombre de participants du forum militent dans des partis politiques (pas moi) ... [/quote:3vqnbxx]

Et alors ? Cela ne m'impressionne pas. Surtout qu'on peut essayer de faire prendre conscience de certaines choses, comme tu tentes de le faire, sans pour autant se rendre compte que les causes que l'on défend sont mauvaises...

Quand je parle de prise de conscience, j'évoque beaucoup plus que le fait qu'on doit essayer de rendre la politique intéressante pour le peuple. Peut être que les électeurs s'intéresseront vraiment à la politique lorsqu'ils auront la réelle possibilité d'atteindre les postes en question. Pour cela, il faut éradiquer la démocratie politique et redorer de la blason de la Démocratie avec un grand "D".

Ou bien... Ou bien... Peut être que l'ordre ne pourra naître que du chaos.

Par **akhela**, le **14/06/2007** à **07:12**

c'est l'article L155 du Code électoral.

Ce n'est pas aux politiciens ou aux médias à rendre la politique intéressante, c'est aux personnes à s'intéresser à la chose publique cela fait partie de leur responsabilité de citoyen.

Par **akhela**, le **14/06/2007** à **07:16**

[quote="yanos":128sbyx8]Surtout qu'on peut essayer de faire prendre conscience de

certaines choses, comme tu tentes de le faire, sans pour autant se rendre compte que les causes que l'ont défend sont mauvaises...

[/quote:128sbyx8]

faire partie d'une organisation politique démocratique n'est jamais défendre une mauvaise cause, que ton partie soit de gauche ou de droite, ou comme les asso étudiantes appartenantes.

Par **Yann**, le **14/06/2007** à **07:49**

Et voilà la bête:

[http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Un ... v&art=L155](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Un...v&art=L155)

:lol:

Normalement le lien marche cette fois Image not found or type unknown

Par **yanos**, le **14/06/2007** à **09:15**

Merci pour le lien.

Ouiiiiii Akhela je ne suis pas d'accord avec toi là. Défendre une cause, politique, économique, peu importe, n'est pas toujours un témoignage de bonne foi.

Et pour l'intérêt que l'on porte à la politique, je pense que les principaux intéressés doivent aussi faire en sorte que le plus de monde possible s'occupe des affaires de l'Etat.

C'est un peu comme dans la publicité. Pour qu'un produit se vende, il faut attirer l'oeil du consommateur.

La politique est devenue un peu comme ça... C'est une grande course à la concurrence médiatique.

Par **Smart57**, le **14/06/2007** à **10:02**

[quote="yanos":1v5ja0oe]Merci pour le lien.

Ouiiiiii Akhela je ne suis pas d'accord avec toi là. Défendre une cause, politique, économique, peu importe, n'est pas toujours un témoignage de bonne foi.

Et pour l'intérêt que l'on porte à la politique, je pense que les principaux intéressés doivent aussi faire en sorte que le plus de monde possible s'occupe des affaires de l'Etat.

C'est un peu comme dans la publicité. Pour qu'un produit se vende, il faut attirer l'oeil du consommateur.

La politique est devenue un peu comme ça... C'est une grande course à la concurrence médiatique.[/quote:1v5ja0oe]

Si l'on transforme les électeurs en consommateurs rôdés à la politique d'hypermarché,

:shock: :shock:

bonjour les dégats !!!! Image not found or type unknown

:D

On a eu les diverses versions de la Star'Ac, maintenant ça suffit..... Image not found or type unknown

Il faudrait peut-être plus de représentativité politique et sociale avec une petite dose de proportionnelle mais sinon aucun des membres du Parlement ne remplit ses fonctions correctement au sein de l'AN et du SENAT.

Il s'agit donc d'un problème de comportement de nos représentants, élus et élites politiques...

Par **yanos**, le **14/06/2007** à **11:33**

lol Smart57 mais j'ai bien peur que la politique se résume à ça maintenant !

C'est bien un problème de comportement plus qu'un problème d'engagement. Un changement de mentalité est indispensable.

Par **bob**, le **14/06/2007** à **22:20**

Question complètement hors sujet à Akhela : est ce toi qui poste chez Eolas sous ce pseudo? Merci de satisfaire ma curiosité.

Par **akhela**, le **14/06/2007** à **23:07**

j'ai du posté au moins une fois (aujourd'hui) et peut être une fois ou deux avant.

Par **akhela**, le **14/06/2007** à **23:17**

sinon pour yanos : la liste des activités des membres que j'ai faites n'a aucunement pour but de t'impressionner (les titres sont souvent beaucoup plus ronflant que la réalité ... lol le terme "vice président" ou "président"). Mais par contre le but était de te montrer que ce n'était pas à nous de dire qu'il fallait faire prendre conscience à nos concitoyens car cette liste te montre qu'on le fait déjà. Il existe différentes formes d'engagement, même au niveau étudiant (ici nous sommes principalement associatif càd appartenant, mais d'autres agissent sous le terme de syndicat : CNT, UNEF, SUD, FSE, Cé ... plus ou moins politisé et partisan ; hors cadre étudiant il existe divers asso MRAP, SOS racisme, LDH ou parti politique ou syndicat ou même collectif "inorganisé" tel indimédia). Si tu veux que les choses changent, n'attend pas

que les autres agissent pour toi mais participe au débat. Contrairement à ce que tes messages laissent entendre sur la fin, la démocratie ne sert pas à aboutir à la vérité mais sert à confronter et à débattre librement des choix et des options ce qui aboutira à l'application de l'opinion majoritaire sous le contrôle de la minorité.

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **10:12**

D'où un autre problème : est-ce que la démocratie actuelle permet un dialogue réellement libre et contradictoire ?

Par **akhela**, le **15/06/2007** à **12:33**

selon moi : oui sans aucun doute possible en France et en Belgique (où je vie maintenant).

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **13:21**

C'est tout ?

Eh bien moi je ne suis pas si catégorique. Je pense que la configuration actuelle ne permet en rien un véritable dialogue entre les élus et les citoyens.

Prend par exemple le CPE : bien sur, cette loi a été votée par le Parlement qui est l'expression de la volonté du peuple (du moins en théorie). Mais si le dialogue était plus facile entre les intéressés, d'une part, les élus auraient été moins rapides pour voter la loi vu les hordes de citoyens mécontents, et, d'autre part, notre cher Gouvernement de l'époque n'aurait pas utilisé le fameux 49-3 pour faire passer cette loi.

Encore, toujours avec un meilleur dialogue, le CNE n'aurait pas été voté pendant les vacances (coïncidence ?) et la nuit...

Par **Nounoupoun**, le **15/06/2007** à **14:11**

[quote:1xskoqau]C'est tout ?

Eh bien moi je ne suis pas si catégorique. Je pense que la configuration actuelle ne permet en rien un véritable dialogue entre les élus et les citoyens.

Prend par exemple le CPE : bien sur, cette loi a été votée par le Parlement qui est l'expression de la volonté du peuple (du moins en théorie). Mais si le dialogue était plus facile entre les intéressés, d'une part, les élus auraient été moins rapides pour voter la loi vu les hordes de citoyens mécontents, et, d'autre part, notre cher Gouvernement de l'époque n'aurait pas utilisé le fameux 49-3 pour faire passer cette loi.

Encore, toujours avec un meilleur dialogue, le CNE n'aurait pas été voté pendant les

vacances (coïncidence ?) et la nuit...[/quote:1xskoqau]

Bien sûr que le dialogue existe. Il est partout.

Avant il se déroulait essentiellement au sein du Parlement. Mais maintenant entre les médias, internet, les syndicats, les réunions, les conférences où citoyens et élus se rencontrent On sait à l'avance quels sont les projets du Gouvernement. On peut être pour ou contre (il y a des gens qui étaient pour le CPE, seuls les personnes contre manifestent, ce qui est normal). Jamais on n'a été plus au courant de l'activité politique. Encore faut-il s'y intéresser, et pourtant la peine n'est pas bien grande, c'est très simple.

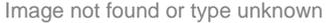
Dans une démocratie où il n'y aurait pas de dialogue, les médias seraient plus ou moins muselés de telle manière que le peuple ne saura ce qui se passe dans les hautes sphères politiques. La situation est me semble-t-il claire. Après la question de savoir si on est d'accord ou pas, c'est autre chose. Mais les citoyens savent où ils vont au fur et à mesure. 49-3, quand il a été utilisé, ça faisait déjà des semaines qu'on en entendait parler de cette affaire et de cette possibilité.

Je vois pas très bien où tu veux en venir dans ta démonstration qui est à mon sens un peu bancal. En tout cas, je vois assez bien où tu te situes politiquement et je pense que dans un

contexte politique différent, tu ne te poserais pas toutes ces questions 

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **16:24**

Ah bon ? Et où crois-tu que je me situe politiquement ? Je pense que tu n'as pas très bien

compris où je voulais en venir alors 

Je dis depuis le début que je n'appartiens à aucun bord. J'ai aussi dit que le changement viendra d'un changement de mentalité et non pas d'un changement de majorité.

Je suis juste un étudiant en droit qui se pose des questions et qui aimerait un peu plus d'humanité dans le monde politique...

Par **akhela**, le **15/06/2007** à **17:46**

un grand nombre des anti-CPE ne savaient même pas de quoi ils parlaient (pour être aller les écouter très peu avaient lu ou même seulement connaissaient le contenu de la loi) et ce aussi bien dans les partis politiques que dans les syndicats ou dans les AG étudiantes. Le problème du CPE et d'un an avant du référendum européen c'est que les gens contestent plus pour le principe de contester que sur le fond qu'ils ne font souvent même pas l'effort de connaître (le référendum TCE et le CPE en ont été la preuve flagrante).

Par **Murphys**, le **15/06/2007** à **18:00**

Le rejet du TCE a plus été un rejet du merveilleux Raffarin et de sa politique qu'une question de contestation toute simple.

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **18:37**

Les gens dont tu parles Akhela existent effectivement...

Je suis moi-même allé dans une ou deux manifestations anti-CPE et je dois dire que j'ai été plus frappé par le nombre d'ivrognes avec une bière à la main que par les véritables militants. D'autant plus que la majorité des saoulards n'étaient même pas en âge de se soucier de leur avenir professionnel... Passons...

Mais il ne faut pas dire pour autant que tous les anti-CPE étaient dans le même panier.

Par **akhela**, le **15/06/2007** à **18:39**

dans les AG sur mon campus c'était le cas à 99% (et le plus triste c'est que je n'exagère pas).

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **18:41**

Le pourcentage de gens dans ce cas à Bordeaux devait être pratiquement le même... Toujours est-il qu'il existait des personnes qui défendaient vraiment bien leurs idées.

Par **Nounoupoun**, le **15/06/2007** à **18:42**

Je pense fondamentalement qu'à part certaines personnes qui s'intéressent à la politique (nous visiblement entre autres), les militants et quelques autres, les gens se moquent de la politique hors élections présidentielles. Les moyens d'informations sont là, partout mais je pense juste qu'à part pour les grosses réformes où là l'appartenance de cœur ou de raison à un parti politique joue beaucoup (trop parfois), les gens s'en foutent pour la plus grande majorité.

Ce n'est pas qu'il n'y a pas de débat, il y en a un, il existe, mais il n'est fait que par des personnes qui s'intéressent au sujet.

L'exemple du CPE est frappant. Combien de jeunes connaissaient vraiment les tenants et les aboutissants de ce contrat somme toute, he le reconnais, pas vraiment bien préparé? Ca m'a fait doucement rigoler qd j'ai vu descendre dans la rue des lycéens de seconde, et qu'on a évoqué l'idée de collégiens ...

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **18:46**

Pas vraiment bien préparé ? Humm voila une phrase équivoque... lol

Par **Nounoupoun**, le **15/06/2007** à **19:15**

[quote="yanos":1mick5pu]Pas vraiment bien préparé ? Humm voila une phrase équivoque... lol[/quote:1mick5pu]

lol, c'est très loin d'être équivoque. Je pense que Villepin pensait vraiment que le CPE passerait comme une lettre à la poste, notamment parce que le CNE est plutôt bien passé. Il

s'est gourré 

Par **yanos**, le **15/06/2007** à **19:21**

Ah oui ça c'est sur !!!